



Fonds fédéraux
Un retard à rattraper dans les projets de transport collectif au Québec *Page B 5*

Intégration
Les élèves immigrants sont plus motivés, mais réussissent moins bien *Page A 3*



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIX N° 59

LE DEVOIR, LE LUNDI 19 MARS 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



ALEXANDER ZEMLIANICHENKO ASSOCIATED PRESS

« Nous allons travailler tout aussi dur, d'une manière tout autant responsable et efficace », a promis dimanche Vladimir Poutine.

PRÉSIDENTIELLE RUSSE

Vladimir Poutine, pour six ans de plus

ANNABELLE CAILLOU

Sans surprise, le président de la Russie, Vladimir Poutine, a été reporté au pouvoir pour un quatrième mandat dimanche avec plus de 76 % des voix, selon les résultats partiels. Un scrutin qui a davantage pris les allures d'un vote de confiance envers l'homme, ses politiques et sa posture défiante face à l'Occident.

« À partir du moment où il n'y a pas d'alternative politique crédible qui s'offre à l'électorat, la légitimité du président passe par le taux de participation. [...] La population valide par son vote le bon travail du président », explique Yann

Breault, chargé de cours en Sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal.

Le taux de participation était estimé à 60 % à 15 h (heure de Montréal) par la Commission électorale, un chiffre décevant par rapport à 2012 (65%) et aux efforts déployés par le Kremlin pour mobiliser les électeurs.

« Nous allons travailler tout aussi dur, d'une manière tout autant responsable et efficace », a déclaré le président devant des centaines de partisans, voyant dans sa victoire « la reconnaissance du fait que beaucoup de choses ont été faites dans des conditions très difficiles ».

Si sept autres candidats se sont présentés à la présidentielle, ils n'ont réussi à récolter que

quelques miettes. Pavel Groudinine, du Parti communiste, est arrivé loin derrière en deuxième place avec un peu plus de 12% des voix.

Il faut dire qu'après plus de 18 ans à la tête de la Russie — 14 comme président et quatre comme premier ministre —, Poutine a su consolider son pouvoir et le contrôle de la politique en n'hésitant pas à jeter en prison ses plus fervents opposants.

Le militant Alexeï Navalny, le seul qui aurait pu s'imposer comme véritable adversaire, en a

VOIR PAGE A 8 : RUSSIE

Lire aussi | **L'anti-Idiot**. Une chronique de François Brousseau. *Page B 1*

ÉMISSIONS DE GES Des projets échappent au « test climat »

ALEXANDRE SHIELDS

À au moins deux projets industriels majeurs directement liés aux énergies fossiles ne seront pas officiellement soumis au « test climat » inscrit dans la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement, a constaté *Le Devoir*. Québec promet toutefois que les enjeux climatiques seront pris en compte dans l'analyse de ces projets, qui pourraient alourdir le bilan de gaz à effet de serre de la province.

En vertu des nouvelles dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), des projets industriels seront désormais soumis à un « test climat ». Cela signifie que le promoteur devra fournir un rapport de « quantification » détaillé des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui seraient produites, et ce, « pour chacune des phases du projet ».

Les émissions en « amont » et en « aval » devront aussi être évaluées, « en particulier » pour les projets « dont les émissions seraient très élevées et susceptibles de poser un risque élevé pour l'atteinte des cibles de réduction de GES du Québec », a confirmé le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), par courriel.

À la lumière des données fournies, le gouvernement pourrait exiger des mesures d'atténuation des émissions, une modification du projet, ou alors carrément le refuser.

L'imposition de ce nouveau « test climat », une mesure sans précédent au Québec, entrera en vigueur le 23 mars prochain. Cela signifie que tout projet dont la demande a été déposée au MDDELCC avant cette date échappera aux directives officielles du « test climat » inscrit dans la refonte de la LQE, a admis le ministère.

Terminal de carburant

C'est le cas du projet de terminal d'approvisionnement de carburant aérien à Montréal-Est, qui est présentement évalué par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

VOIR PAGE A 8 : CLIMAT

AUJOURD'HUI



Sports | **J.O. paralympiques de Pyeongchang.** Une récolte de médailles historique pour le Canada. *Page B 4*

Société | **Une application pour mettre en contact prostituées et clients.** *Page B 3*



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 6
Météo..... B 2
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... A 4

THÉÂTRE

Une jeunesse en quête d'héroïsme

À Paris, la nouvelle création de l'auteur libano-québécois Wajdi Mouawad raconte un deuil qui bouscule tout

PHILIPPE COUTURE

à Paris

Un suicide. Puis, le choc. La pièce s'intitule *Notre innocence*, pour évoquer l'innocence perdue au contact de la mort. C'est la deuxième création de Wajdi Mouawad à prendre l'affiche depuis qu'il dirige le Théâtre national de la Colline, institution vénérée du vingtième arrondissement de Paris. *Le Devoir* s'est invité dans ses coulisses, avant de voir la pièce, qui marque une quête de réinvention chez le dramaturge libano-québécois.

Fascinante histoire que celle de la création de cette pièce, qui tire son origine de quelques

VOIR PAGE A 8 : MOUAWAD



Notre innocence évoque l'innocence perdue au contact de la mort.

SIMON GOSSELIN

ACTUALITÉS

INVESTITURES

Gabriel Nadeau-Dubois s'attend à « plus de députés que jamais » pour Québec solidaire

ROXANNE OCAMPO

Gabriel Nadeau-Dubois a été investi dimanche comme candidat de Québec solidaire dans la circonscription montréalaise de Gouin, presque un an jour pour jour après avoir rejoint la formation.

Co-porte-parole du parti, M. Nadeau-Dubois porte également le chapeau de député de Gouin depuis le 29 mai dernier. Il avait été élu dans le cadre d'un scrutin partiel visant à remplacer Françoise David, qui s'était retirée de la vie politique par épuisement.

Depuis ce « saut dans l'inconnu », l'ancien leader étudiant se dit fier de son bilan, qui compte notamment la fusion avec la formation souverainiste Option nationale.

Samedi, l'ex-chef d'Option nationale, Sol Zanetti, a d'ailleurs remporté l'investiture de Québec solidaire dans Jean-Lesage, à Québec. M. Zanetti a dit croire en ses chances de gagner cette circonscription, alors que la fusion des deux partis permet selon lui de récupérer de nombreux votes.

M. Nadeau-Dubois se montre pour sa part prudent. Avec une « petite année d'expérience derrière la cravate », il dit ne rien tenir pour acquis. « Il n'y a pas de château fort pour Québec solidaire. Ça n'existe pas. Il

y a seulement des gens à convaincre partout au Québec », fait-il valoir.

Il ne cache toutefois pas sa confiance en l'attractivité de son parti. « Il n'y a jamais eu autant de membres à Québec solidaire. Le financement ne s'est jamais aussi bien porté, illustre-t-il. La prochaine campagne sera la plus grande de notre histoire. »

« Je pense qu'on va causer la surprise, a-t-il ajouté. J'en suis convaincu: on aura plus de députés que jamais. »

Le « mirage » de la CAQ

Le politicien de 27 ans dit entrer en campagne électorale avec une « motivation intacte », déterminé à détourner les électeurs du « mirage de la CAQ ».

Comment compte-t-il s'y prendre? En montrant aux familles québécoises qu'elles ont besoin de temps pour « souffler un peu », et non d'une baisse d'impôt. Il s'engage à faire de la conciliation travail-famille son cheval de bataille.

Quant aux électeurs tentés par le vote stratégique, il leur répond: « Élire un député solidaire, même si on n'a pas encore la majorité à l'Assemblée nationale, ça peut quand même changer les choses dans les quartiers ».

La Presse canadienne



JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE

La plupart des messages redirigeaient les opinions du premier ministre sur les réfugiés, les musulmans et Fidel Castro.

Trudeau visé par des trolls russes

Un rapport du Congrès américain indique que l'agence qui s'est mêlé de la présidentielle de 2016 s'est en aussi prise à des cibles canadiennes

ALEXANDER PANETTA à Washington

La même pépinière à trolls russes qui s'était mêlée de l'élection présidentielle américaine s'en est aussi prise à des cibles canadiennes, comme des infrastructures pétrolières et le premier ministre fédéral, Justin Trudeau.

Des preuves sont incorporées dans les données rendues publiques au cours d'enquêtes menées aux États-Unis. Le

Congrès examine actuellement des renseignements provenant de Russie obtenus dans la foulée de l'élection de 2016.

Un rapport du comité de la Chambre des représentants indique que l'usine à trolls informatiques établie à Saint-Petersbourg a publié en ligne près de la moitié moins de messages sur les ressources énergétiques que sur la politique présidentielle américaine.

Keystone XL

Ce comité a étudié plus de 4000 comptes liés à la désormais célèbre Agence d'investissement de l'Internet qui ont publié plus de 9000 messages sur Facebook, Twitter et Instagram concernant des oléoducs et la fracturation du sol, dont un certain nombre non précisés au sujet du projet canado-américain Keystone XL.

Il n'a pas publié les données brutes au sujet du Canada. La Presse canadienne a trouvé

quelques dizaines de micro-messages se prononçant contre Keystone dans un ensemble de fichiers fourni par Twitter au comité de la Chambre des représentants.

Certains micro-messages se contentaient de rediriger des titres de journaux, des références à des fuites de pétrole ou de rédiger un lien menant vers des articles de blogue. Un de ces derniers portait le titre: « Oh! Oh! Les partisans progressistes de Justin Trudeau vont déchanter (indice: Keystone, Trump, OMG!) ».

Le même fichier comprenait aussi des messages concernant M. Trudeau. La plupart d'entre eux étaient des messages redirigeant les opinions du premier ministre sur les réfugiés, les musulmans et Fidel Castro.

Le pourcentage de messages au sujet du Canada est très faible. Ainsi, sur plus de 203 000 micromessages remis par Twitter au Congrès, moins

de 150 mentionnaient Justin Trudeau ou Keystone XL.

Selon un expert sur les campagnes russes de désinformation, les infrastructures pétrolières canadiennes sont des cibles naturelles.

« Je ne serais pas surpris [s'ils s'attaquaient au pétrole canadien], a dit Daniel Fried, un ancien du département d'État qui a coordonné les sanctions américaines jusqu'en 2017. Les Russes s'ingèrent dans n'importe quel sujet, déclenchant de façon délibérée des débats et tentant de les dévoyer malicieusement. Il est bien sûr ironique de voir les Russes employer des arguments des écologistes contre lesquels les autorités n'ont aucune patience, pour miner les infrastructures énergétiques à l'étranger. »

Il croit que la meilleure façon de neutraliser les trolls russes est de les dénoncer.

La Presse canadienne



LE DEVOIR DE DÉBATTRE

Violences à caractère sexuel sur les campus: la loi 151 va-t-elle assez loin?

Que pensent les diverses parties concernées de cette loi? Les mesures prévues sont-elles adéquates? Assureront-elles aux victimes le soutien et le suivi nécessaires?

Animé par la directrice de l'information du Devoir
Marie-Andrée Chouinard



Rachel Chagnon

Professeure, Département des sciences juridiques, UQAM, et directrice de l'Institut de recherches et d'études féministes



Hélène David

Ministre responsable de l'Enseignement supérieur et ministre responsable de la Condition féminine



Mélanie Lemay

Cofondatrice de Québec contre les violences sexuelles



Jessica Nadeau

Journaliste au Devoir



Sandrine Ricci

Sociologue, membre de l'équipe ESSIMU (UQAM), coordonnatrice du Réseau québécois en études féministes



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Parcours modifié pour le défilé de la Saint-Patrick

Des milliers de personnes ont bravé le froid dimanche après-midi pour assister au 195^e défilé de la Saint-Patrick, la fête des Irlandais, à Montréal. Le vert et le trèfle irlandais (le « shamrock ») étaient évidemment à l'honneur pour ce rendez-vous annuel festif. En raison des travaux menés sur la rue Sainte-Catherine, les 20 chars allégoriques et les 25 fanfares ont défilé sur le boulevard de Maisonneuve Ouest cette année.

Ariel Kouakou: recours possible aux plongeurs

Le Service de police de la Ville de Montréal envisage d'avoir recours aux plongeurs pour fouiller la rivière des Prairies afin de retrouver le jeune Ariel Jeffrey Kouakou lundi ou mardi, si les tests effectués dimanche démontrent que la rivière est sûre. Pendant ce temps, l'enquête de la police continue et, en début de soirée dimanche, les enquêteurs avaient reçu plus de 247 informations du public depuis l'annonce de la disparition de l'enfant la semaine dernière. Par ailleurs, le boxeur Adonis Stevenson a fait don de 15 000\$ à la famille Kouakou. Le champion a déclaré à la chaîne RDI qu'il verse cette somme par compassion pour la famille.

La Presse canadienne

Forte présence féminine dans la mission canadienne au Mali?

Ottawa — Le contingent que veut envoyer le Canada au Mali comptera un grand nombre de femmes, le gouvernement Trudeau voulant que le Canada montre l'exemple dans ce domaine. Selon une source gouvernementale, le contingent des Forces armées devra compter de 200 à 250 militaires. La ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, doivent dévoiler lundi les grandes lignes de l'intervention canadienne au Mali. Six hélicoptères pourraient être déployés dans le cadre de cette opération de maintien de la paix dirigée par l'Organisation des Nations unies.

La Presse canadienne

Jeudi 22 mars 2018, à 18 h

Université du Québec à Montréal • Salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Judith-Jasmin,
405, rue Sainte-Catherine Est, local J-M400 (niveau métro), métro Berri-UQAM
Prix: 12\$ à la porte (étudiants: gratuit sur présentation d'une preuve)

LE DEVOIR

UQÀM

ACTUALITÉS

Mesure d'une démesure

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Le 24 avril prochain, à l'invitation du ministère de la Santé et des Services sociaux, Montréal et la plupart des grandes villes du Québec procéderont à un dénombrement des itinérants. Le premier exercice du genre, tenu à Montréal dans la nuit du 24 au 25 mars 2015, avait fait le compte d'un peu plus de 3000 personnes qui se trouvaient dans une situation visible d'itinérance.

Ce chiffre avait vite été contesté. Comment en une nuit, alors que le froid de l'hiver sévit encore, peut-on prétendre circonscrire ce phénomène aux contours fluctuants ?

Reste que de tels inventaires de l'itinérance sont désormais monnaie courante dans différentes grandes villes. À Paris, il y a quelques semaines, des habitués de ce monde de pauvreté raillaient le fait que les autorités puissent considérer que des individus abrités ne serait-ce que sous une coque de noix ne devaient pas être comptabilisés.

Compter ceux qui sont les plus dépossédés, cela ne donne pas forcément une meilleure mesure de la réalité. On pourrait même penser que cela rend surtout compte de la démesure d'une société conduite par une volonté de tout mesurer, y compris ce qui à l'évidence ne saurait tenir seulement à des appréciations chiffrées.

Et si la vie, après tout, ne se mesurait que par elle-même ?

Dans un monde qui ne cesse de se goinfrer de toujours plus d'images, les sans-abri constituent une icône de la bonne conscience dont aime se gaver les beaux discours. Ils ne forment pourtant que la petite partie émergée de l'iceberg de la pauvreté sous laquelle restent cachés des phénomènes plus profonds qu'on laisse geler dans les eaux froides de l'oubli et du cynisme. La misère ordinaire, celle du bien-être social, des loyers rongés par les champignons, des squats à vingt-quatre, des foyers pour personnes seules, des centres d'accueil et des personnes qui ne mangent pas, cette misère-là, moins spectaculaire, on s'en détourne volontiers parce qu'elle risque à tout moment de faire exploser notre bulle pour la transformer en bombe.

Il existe donc de bons pauvres : ceux que l'on aide parce qu'ils sont à la rue, ceux encore qui gardent le silence lorsqu'on les conseille sur la meilleure façon de dépenser pour s'alimenter. Et il existe les mauvais pauvres : ceux qui, tandis que leur nombre augmente, affirment que la sympathie dont la société se targue à leur égard ne change pas leur condition.

Au chapitre de la pauvreté, les itinérants forment vraiment une catégorie à part. Quand tous les prix augmentent, ce sont les seuls qui continuent invariablement d'espérer l'offrande des mêmes miettes et piécettes. Rue Saint-Denis à Montréal, il y eut longtemps un itinérant chantant des turlutes d'un autre temps. Entre chaque couplet inventé selon la tête du passant, il demandait 50\$ ou 100\$ à ces gens soudain surpris d'une telle audace. Mais peut-être cet homme avait-il pris la juste mesure des modalités qu'il convenait d'envisager pour changer radicalement sa vie ?

Sous les airs doucereux de la philanthropie que revêtent les milliardaires, nous vivons dans un monde où l'égoïsme est présenté comme une vertu. La charité relève pour eux d'un choix personnel. Jamais ils ne remettent en question la structure qui fait qu'une société secrète des inégalités au point de laisser sur la paille plusieurs de ses concitoyens. L'argent est tout. L'homme n'est rien. Et si nos richards s'honorent et s'émeuvent, au nom de leur amour-propre, de voir leurs noms associés à de « bonnes causes », il ne leur viendrait pas pour autant à l'idée de changer les conditions sociales qui président à la reproduction et à l'expansion de la pauvreté.

La charité bienveillante n'apparaît pas à l'ordre du jour, sauf justement pour le mendiant. « Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais de l'attention qu'ils portent à leur propre intérêt. Nous nous adressons non à leur humanité, mais à leur amour d'eux-mêmes, et nous ne leur parlons jamais de nos propres besoins, mais de leur avantage. Il n'est personne, si ce n'est un mendiant, pour dépendre de la bienveillance de ses concitoyens ». C'est Adam Smith, le père du laisser-faire économique, qui le remarquait au passage. On comprend que, selon cette triste logique, nos philanthropes offrent d'une main l'aumône aux pauvres tout en recevant de l'autre un crédit d'impôt pour leur geste. Ce qui compte reste leur intérêt.

La charité est devenue une arme qui sert d'abord à tuer les vautours du remords, tout en laissant croire qu'il suffit alors de laisser voler la sympathie en rase-mottes pour éviter que les pauvres gens ne s'écrasent davantage.

Les élèves immigrants sont plus motivés, mais réussissent moins bien

Dans les pays de l'OCDE, le désavantage socioéconomique et la barrière de la langue constituent des obstacles majeurs à leur intégration

CAROLINE MONTPETIT

Les élèves immigrants de première ou de seconde génération sont généralement plus motivés à l'école que ceux qui sont nés dans le pays où ils étudient. Par contre, les élèves immigrants, particulièrement les immigrants de première génération, ont davantage de difficultés à l'école, et sont désavantagés dans d'autres domaines influençant leur bien-être. Ils ont en général un sentiment moins développé d'appartenance aux institutions scolaires, éprouvent moins de satisfaction face à leur vie, et sont plus anxieux au sujet de l'école.

C'est ce que montre un rapport rendu public lundi par le Programme international pour le suivi des acquis aux élèves (PISA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), portant sur les immigrants étudiant dans 35 pays.

« Dans la plupart des pays, lit-on dans le rapport, les élèves immigrants ont une plus grande motivation à réussir leurs études que les élèves natifs. En particulier, en Belgique, au Canada, au Danemark, en Finlande et aux Pays-Bas, les élèves immigrants sont 30% moins à risque de souffrir de faible motivation que les élèves natifs. » Au Royaume-Uni, l'écart atteint 46%. Inversement, en Israël ou au Mexique, les élèves immigrants sont moins motivés dans la poursuite de leurs études que les élèves natifs.

En général, par contre, les élèves immigrants affichent une moins bonne performance scolaire que les élèves natifs. Le rapport note que cela est particulièrement vrai pour les immi-

51%

C'est la proportion des élèves immigrants de première génération qui n'atteignent pas les critères minimaux en lecture, en mathématiques et en science, selon le rapport. Cette proportion est plutôt de 28% pour les élèves nés dans le pays où ils étudient.

grants de première génération, qui sont eux-mêmes, comme leurs parents, nés à l'extérieur du pays. En moyenne, dans tous les pays de l'OCDE, 51% de ces élèves n'atteignent pas les critères minimaux en lecture, en mathématiques et en science, comparativement à 28% des élèves natifs du pays. Ces différences sont particulièrement probantes en Autriche, en Belgique, en Finlande, en Allemagne, en Islande, au Japon, au Luxembourg, en Slovaquie, en Suède et en Suisse. Dans ces pays, les élèves immigrants sont deux fois plus à risque que les natifs de ne pas atteindre les exigences scolaires de base.

Des obstacles majeurs

L'étude tentait d'établir les facteurs de résilience des élèves immigrants dans leur pays d'accueil, et relevait, parmi ceux-ci, le sentiment d'appartenance à l'institution scolaire, l'usage de la langue du pays d'accueil, les

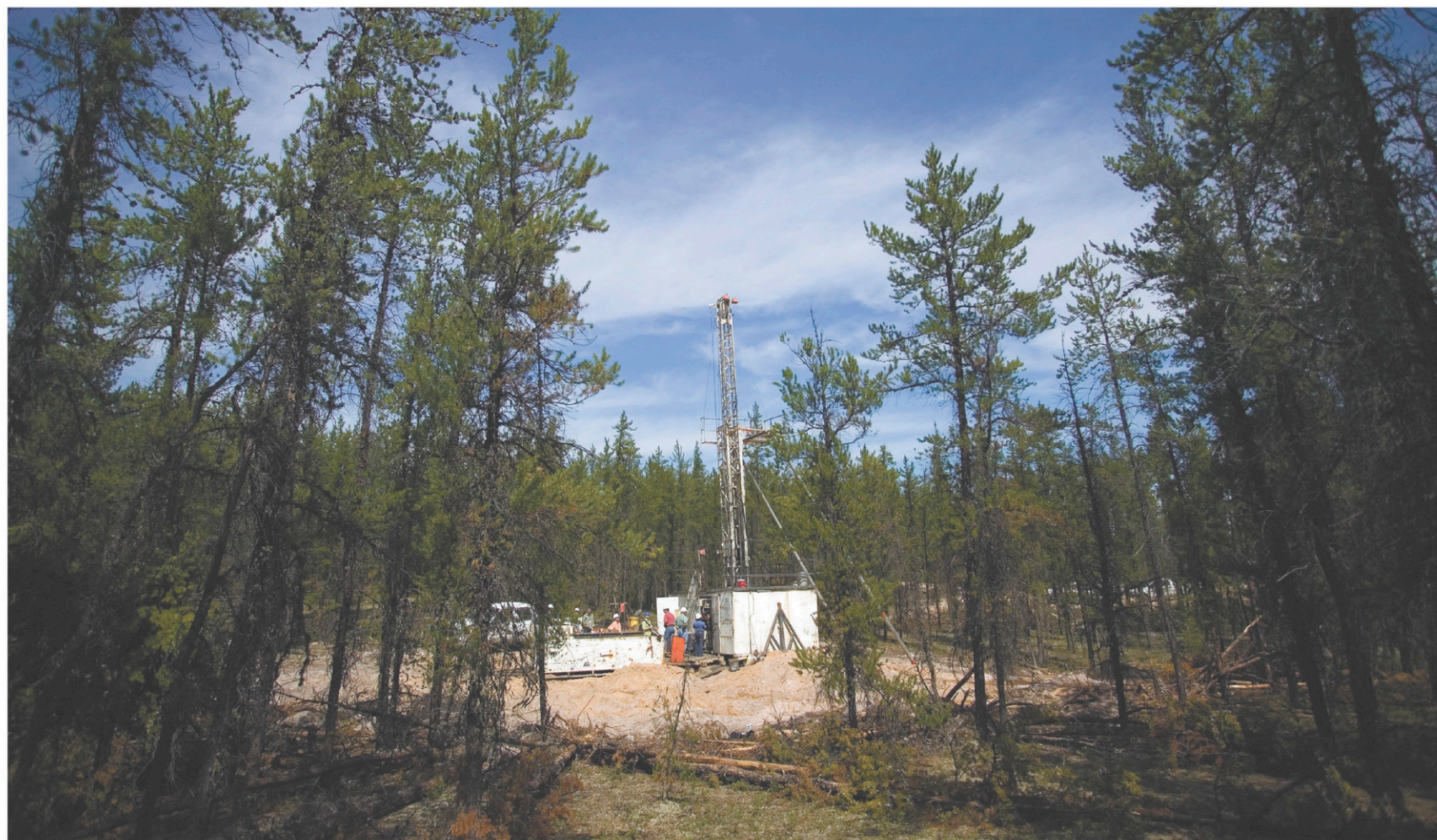
conditions socioéconomiques, l'anxiété liée à la performance scolaire et le sentiment général de satisfaction par rapport à la vie.

Dans tous les pays de l'OCDE, le désavantage socio-économique et la barrière de la langue constituaient des obstacles majeurs à l'intégration des élèves immigrants. En France, en Islande, en Espagne, et au Royaume-Uni, les élèves immigrants exprimaient moins de satisfaction générale de la vie que les élèves natifs. En Espagne ou en Slovaquie, les immigrants ont un sentiment d'appartenance à l'institution scolaire beaucoup moins développé que les jeunes natifs de ces pays.

Parmi les politiques et pratiques stimulant la résilience des élèves immigrants, le rapport mentionne la politique canadienne qui évalue les aptitudes langagières et les aptitudes en mathématiques des nouveaux arrivants. On cite aussi les deux années préscolaires obligatoires, pour les enfants de quatre à six ans, qui visent l'intégration du langage, au Luxembourg. On mentionne également la nécessité d'octroyer des ressources scolaires supplémentaires en milieu socio-économiquement faible.

Cette étude survient à un moment où le nombre d'immigrants est en croissance rapide dans les pays de l'OCDE. En 2015, un élève de 15 ans sur quatre des pays de l'OCDE était né à l'étranger ou avait au moins un parent né à l'étranger. Entre 2003 et 2015, cette proportion a grimpé de six points, selon les calculs de l'OCDE.

Le Devoir



DAVID BOILY AGENCE FRANCE-PRESSE

Selon les plus récentes données officielles, il existe plus de 300 permis d'exploration pétrolière et gazière en vigueur au Québec.

EAU POTABLE

Le lobby pétrolier et gazier accuse les municipalités de vouloir « manipuler » le public

Les règles fixées par le gouvernement sont sécuritaires, selon l'Association pétrolière et gazière du Québec

ALEXANDRE SHIELDS

Les 338 municipalités qui veulent imposer des règles plus contraignantes que celles du gouvernement Couillard pour protéger l'eau potable dans le cadre des forages tentent de « manipuler le public » pour nuire à l'industrie, selon l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ).

Ces municipalités souhaitent obtenir le droit d'instaurer une distance minimale de deux kilomètres entre un forage pétrolier ou gazier et une source d'eau potable. Mais le gouvernement Couillard leur refuse cette dérogation, en soulignant que les règles actuelles, qui fixent cette distance à 500 mètres, reposent « sur des assises scientifiques solides » et qu'elles sont déjà très « sévères ».

L'APGQ va plus loin et affirme au *Devoir* qu'« une distance de 100 mètres entre tout forage et source d'eau potable est pleinement sécuritaire ». Les règles fixées par Québec dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) sont donc d'autant plus sécuritaires, selon l'APGQ.

« Ces distances de sécurité sont le résultat de décennies d'expériences, de consultations et

d'études scientifiques », ajoute le regroupement, qui représente les entreprises qui détiennent des permis d'exploration pétrolière et gazière dans la province.

Des bâtons dans les roues

L'APGQ accuse par la même occasion les 338 municipalités de vouloir mettre des bâtons dans les roues de ses membres. « La demande des municipalités d'interdire toute installation dans un rayon de 2000 mètres nous apparaît comme une tentative de manipuler le public avec de fausses informations dans le but de nuire à l'industrie pétrolière et gazière du Québec », soutient l'organisation.

Les municipalités estiment au contraire qu'elles doivent avoir le droit de protéger l'environnement sur leur territoire, dont les sources d'eau potable de leurs citoyens. Des représentants des municipalités qui réclament une dérogation au RPEP doivent d'ailleurs rencontrer le ministre de l'Environnement, Isabelle Melançon, ce mardi, pour discuter de cet enjeu.

Le comité qui pilote la demande des 338 municipalités doit aussi tenir une rencontre le 24 mars prochain, à Drummondville. Il y sera question de lancer une action en justice pour

obtenir le droit d'imposer une distance de deux kilomètres entre un éventuel forage et une source d'eau.

300 permis

Ce dossier concerne plusieurs régions du Québec. Selon les plus récentes données officielles, il existe plus de 300 permis d'exploration pétrolière et gazière en vigueur dans la province. Ces permis, accordés sans consultation publique, essentiellement entre 2006 et 2010, couvrent une superficie de 53 225 km².

L'entrée en vigueur prochaine de la Loi sur les hydrocarbures doit d'ailleurs permettre de relancer les travaux d'exploration, y compris en recourant à la fracturation hydraulique. Le gouvernement Couillard n'a toutefois pas encore publié la réglementation finale qui doit préciser les dispositions de cette première législation sur les énergies fossiles de l'histoire du Québec.

Lors de la publication des projets de règlements, en septembre dernier, il était question d'autoriser les forages à proximité des secteurs résidentiels, des écoles, des hôpitaux, des territoires naturels protégés et dans les cours d'eau.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(art. 795, C.c.Q.)
Prenez avis que, à la suite du décès de Donald Groleau, en son vivant domicilié au 2-177, rue Leblanc Est, Longueuil, Québec J4J 1L4, survenu le 4 octobre 2017, un inventaire de ses biens a été dressé par Pauline Groleau et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Vincent BEAUREGARD, notaire, située au 100-1691, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville, province de Québec (450 653-7897).
Fait à Saint-Bruno-de-Montarville, ce 15 mars 2018

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que suite au décès de Lucien GOUGEON, en son vivant domicilié au 318, rue Notre-Dame, Lanoraie, Québec, J0K 1E0, survenu le 28 mai 2016, un inventaire des biens du défunt a été dressé et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Khanh Linh Vo Doan, notaire, sise au 7077, rue Beaubien Est, bureau 201, à Montréal, (QC), H1M 2Y2.
Fait ce 14 mars 2018, par Me Khanh Linh Vo Doan, notaire.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Roland CHICOINE
354, chemin du Fleuve à Co-teau-du-Lac, Québec, J0P 1B0, décédé le 19 janvier 2018, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur, le 14 mars 2018. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Marie-Claude Leblanc, notaire,
560 boul. Jacques Bizard, bureau 101, Ile Bizard, Québec, H9C 2H2.
Donné ce 14 mars 2018
Marie-Claude Leblanc, Notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenez avis que monsieur Luc Gagnon, en son vivant domicilié au 5590 boulevard des Laurentides, en la ville de Laval, province de Québec, est décédé le 28 novembre 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé et peut être consulté par les intéressés à l'étude de la notaire soussignée, au 51 chemin Château-Sallins, en la ville de Lorraine, J6Z 3P8.
Me Line Bumaylis, notaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
No : 505-104-026624-189
STÉFANIE ADILÈNE ROMERO,
Demanderesse
c.
CARLOS MAGDIEL HERNANDEZ,
Défendeur

DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL,
mise-en-cause
AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(Articles 136 et 137 C.p.c.)
Avis est donné à Monsieur Carlos Magdiel Hernandez Cortez de se présenter au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil au Palais de justice de Longueuil situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention. Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice. Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 13 mars 2018 par le greffier adjoint de la Cour supérieure du district de Longueuil dans le dossier numéro 505-04-026624-189. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.
Longueuil, ce 14 mars 2018
RICHER, GAGNON ET ASSOCIÉS
Me Anissa Cadieux-Perron
Avocat de la demanderesse

La suite des avis se trouve en page B 4

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-16678

Services professionnels pour de la surveillance des travaux du Square Viger et des rues limitrophes

L'ouverture des soumissions prévue pour le 19 mars 2018 est reportée au 5 avril 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 19 mars 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné à l'effet que le public et, plus particulièrement, la communauté éducative de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), les parents et les membres du personnel, sont invités à une séance publique d'information, conformément à l'article 220.1, LIP, à l'occasion de laquelle sera présenté le contenu du rapport annuel 2016-2017 de la CSMB.

La séance aura lieu le **mardi 3 avril 2018, à 18 h 30**, au siège social de la Commission scolaire, au 1100, boulevard de la Côte-Vertu, arrondissement Saint-Laurent, à la salle du Conseil des commissaires.

Marie Josée Villeneuve
Secrétaire générale
1100, boulevard de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Fait à Saint-Laurent, ce 19 mars 2018

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13 h 30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 18-16647

Descriptif : Fourniture de luminaires décoratifs DEL et consoles – 36 mois

Date d'ouverture : 12 avril 2018

Dépôt de garantie : 5 % (Cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Daniel Léger, agent d'approvisionnement II : 514 872-1059

Appel d'offres : 18-16731

Descriptif : A58 – Service d'entretien ménager de la maison de la culture Claude-Léveillé

Date d'ouverture : 5 avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % (Cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Badre Eddine Sakhi, agent d'approvisionnement II : 514 872-4542

Appel d'offres : 18-16752

Descriptif : Collecte et transport de matières résiduelles pour Verdun et Sud-Ouest

Date d'ouverture : 5 avril 2018

Dépôt de garantie : 5 000 \$ par lot (Cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Laurence Théorêt, agent d'approvisionnement : 514 872-4313

Appel d'offres : 18-16823

Descriptif : Acquisition d'un système clé en main pour la gestion des appels d'urgence pour le Centre de communication du SIM

Date d'ouverture : 26 avril 2018

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Bernard Boucher, agent d'approvisionnement : 514 872-5290

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 19 mars 2018

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 19 mars 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

APPEL D'OFFRES PUBLIC – TRAVAUX
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Soumission CDN-NDG-18-AOP-TP-011

Réfections mineures de trottoirs, de bordures et de travaux d'utilité publique, là où requis, sur les différentes rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (RMTUP-2018).

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 heures, le **mercredi 4 avril 2018** au bureau Accès Montréal, 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

Renseignements : Division Infrastructures et aqueduc : bureau des études techniques

Courriel : bureautechniquecdn-ndg@ville.montreal.qc.ca

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **lundi 19 mars 2018**.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat doivent obligatoirement se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe cachetée, clairement identifiée, et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 19 mars 2018

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Julie Falardo-Boulet

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant, **13h30 h** à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 424810

Descriptif : Travaux de voirie à divers endroits, dans les pistes cyclables de la Ville de Montréal

Date d'ouverture : 10 avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mars 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Appel d'offres : 327101

Descriptif : Travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Newman, de la terrasse Newman à la rue Allard

Date d'ouverture : 12 avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question, s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mars 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Appel d'offres : 336101

Descriptif : Travaux d'égout, de conduites d'eau et de voirie dans la rue Victoria, de la 6ième avenue à la 1^{re} avenue - Arrondissement de Lachine

Date d'ouverture : 12 avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question, s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mars 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Appel d'offres : 409510

Descriptif : Travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie et de feux de circulation dans la rue Berri, de la rue Roy à l'avenue Duluth et dans l'avenue Laval, de la rue Square Saint-Louis à la rue Roy

Date d'ouverture : 12 avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question, s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mars 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Appel d'offres : 316201

Descriptif : Travaux de construction d'aqueduc, d'égout, de massifs électriques et de télécommunications, d'aménagement de trottoirs en pavés de béton avec fosses d'arbres et bordures de granite, et d'éclairage urbain pour la rue Peel entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins

Date d'ouverture : 19 avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question, s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mars 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Appel d'offres : 438410

Descriptif : Installation des luminaires DEL pour passage inférieur et tunnel - 36 mois

Date d'ouverture : 24 avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question, s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mars 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 19 mars 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres

Montréal

Service des grands parcs, du verdissement et Mont-Royal

Bureau de projets d'aménagement - Grands parcs

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 13 h 30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 18-6214

Descriptif : Réfection du système d'éclairage du terrain de balle du parc Arthur-Therrien

Date d'ouverture : 10 Avril 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dgpy@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mars 2018

Visite supervisée des lieux : N/A ou Oui, obligatoire :

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 19 mars 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLIC

Montréal

JOURNÉE D'ENREGISTREMENT POUR LES PERSONNES HABILES À VOTER
AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA ZONE 0093
1000, rue de la Commune Est

PROJET PARTICULIER RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

1. APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE D'UNE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER

Lors de sa séance du 13 mars 2018, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution CA18 240125 autorisant la construction d'un bâtiment résidentiel sur le site situé au 1000, rue de la Commune Est, et ce, en dérogation à l'article 381 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatif à l'interdiction d'implanter un débardcadère pour un bâtiment résidentiel qui n'est pas situé dans un secteur de la catégorie R.1 - pp 358 (dossier 1177303011);

Cette résolution comportant une disposition susceptible d'approbation référendaire, les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la zone 0093 peuvent demander qu'elle fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre; elles devront alors faire la preuve de leur identité en présentant leur carte d'assurance-maladie, leur permis de conduire ou leur passeport canadien.

2. OUVERTURE DU REGISTRE

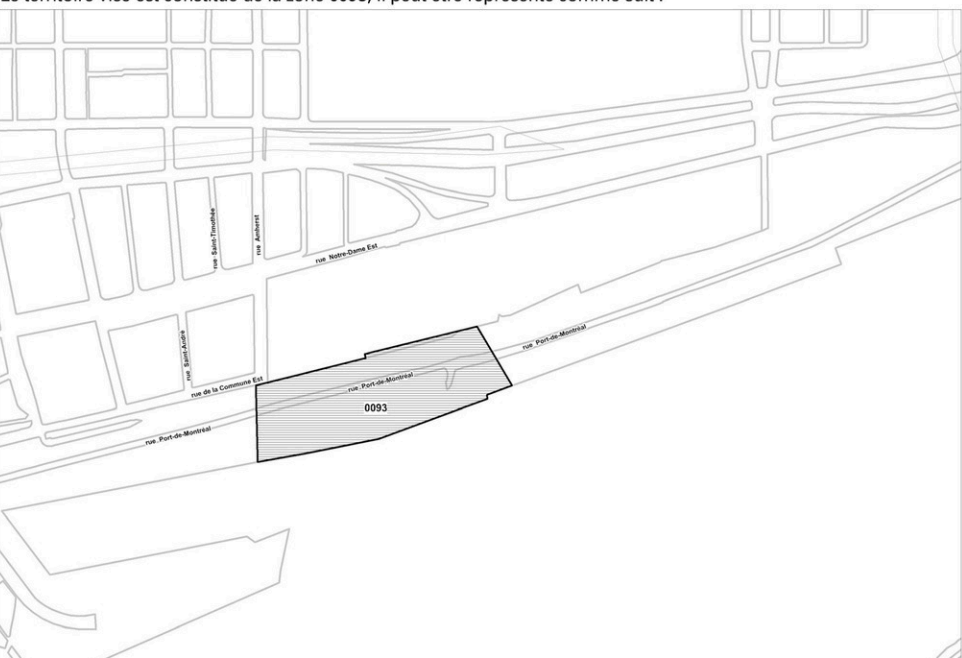
Ce registre sera accessible le **28 mars 2018, de 9 h à 19 h**, à la salle du conseil situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée (station de métro Berri-UQAM).

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **71** et, si ce nombre n'est pas atteint, la résolution sera réputée approuvée par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur place à la fin de celle-ci.

3. DESCRIPTION DU TERRITOIRE VISÉ

Le territoire visé est constitué de la zone 0093; il peut être représenté comme suit :



Localisation Dossier: 1173030011 Date: 12 septembre 2017

Zone(s) visée(s) Zones contiguës ----- Limite arrondissement de Ville-Marie

4. PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE ET DE SIGNER LE REGISTRE

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui, le 13 mars 2018, remplit les conditions suivantes :
 - être domiciliée dans le territoire visé;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou
- tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 13 mars 2018, remplit la condition suivante :
 - être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans le territoire visé;
 - ou
 - tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 13 mars 2018, remplit les conditions suivantes :
 - être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans le territoire visé;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant; la procuration doit avoir été produite avant ou être produite lors de la signature du registre.

S'il s'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et

ACTUALITÉS

Le français malmené sur les sites Web du gouvernement fédéral

MÉLANIE MARQUIS
à Ottawa

Des soumissionnaires ont remporté ces derniers mois des appels d'offres gouvernementaux pour des « Computers and Peripherals for the Department d'Affaires autochtones », des « générateur — entretien », ainsi que des « XXXXXXXFRENCH HERXXXXXXXX ».

En revanche, le gouvernement cherchait toujours, à la mi-mars, des fournisseurs pour les besoins en « alimentation » dans des établissements correctionnels de l'Ontario, pour des « d'alarme personnels portatifs [DAPP] » et pour « l'évacuation d'un hélicoptère sous l'eau formation ».

Ces appels d'offres, qui figurent dans la version française d'un site du gouvernement du Canada, ne représentent qu'une fraction des cas de traductions bancales recensés par Chantal Carey, ex-employée politique du NPD aujourd'hui étudiante en droit à l'Université d'Ottawa.

Si certains collectionnent des timbres, des pièces de monnaie ou encore des œuvres d'art, M^{me} Carey, elle, collectionne les perles linguistiques. Depuis janvier seulement, elle en a pêché des dizaines dans une variété de sites gouvernementaux.

La Néo-Brunswickoise d'origine reconnaît que ses troupes ne représentent probablement qu'une goutte d'eau dans un océan de coquilles linguistiques. Mais selon elle, il

n'y a clairement « pas le même soin qui est accordé aux versions anglaise et française » des publications fédérales.

« Quand on compare l'anglais et le français, la fréquence des problèmes en français est tellement élevée! Chaque semaine, on voit des anomalies, de mauvaises traductions, des omissions... mais quand on regarde en anglais, on n'a pas du tout cette fréquence », a-t-elle expliqué en entrevue.

La titulaire de la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques de l'Université d'Ottawa, Linda Cardinal, abonde dans ce sens; elle estime qu'il y a deux poids deux mesures en matière de langues officielles au sein de l'appareil gouvernemental fédéral. « Voir si on accepterait qu'un site en anglais ne soit pas bien traduit! », s'est-elle exclamée à l'autre bout du fil.

« Je pense que la langue demeure un angle mort dans les différents ministères [...] Il faut vraiment donner un coup de barre si on veut maintenir les langues officielles dans la fonction publique fédérale », a argué la professeure à l'École d'études politiques.

Et ces bourdes linguistiques ne sont pas plus acceptables même si elles se trouvent sur des sites Web peu fréquentés par un large public, a souligné M^{me} Cardinal. « Ça vient miner le lien de confiance qu'on a avec notre gouvernement », a-t-elle soutenu.

Le député conservateur

Alupa Clarke fait valoir que des erreurs de traduction dans des appels d'offres pourraient « potentiellement avoir des conséquences juridiques » si un fournisseur n'ayant pas décroché un contrat convoité décidait de contester en se basant sur un argument linguistique.

Le député Clarke juge « normal » que des erreurs de traduction puissent se produire étant donné que « la machine gouvernementale bureaucratique est une grosse machine ». En revanche, « quand c'est à répétition comme ça, il semble y avoir un problème systématique », a-t-il mentionné.

Au cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement Canada (SPAC), Carla Qualtrough, on a qualifié d'« inacceptables » les « mauvaises traductions », après que La Presse canadienne eut fourni un échantillon des traductions inadéquates se trouvant sur le site Internet des appels d'offres gouvernementaux.

Traduction « fantôme »

La solution à ce problème passe peut-être par un recours systématique et obligatoire, pour tous les ministères fédéraux, aux services du Bureau de la traduction, suggère son collègue néodémocrate François Choquette.

« Présentement, les ministères peuvent faire ce qu'ils veulent. Ils peuvent soit utiliser le Bureau de la traduction, soit utiliser n'importe quel autre organisme — même des bureaux de

traduction qui viennent d'autres pays », a-t-il fait remarquer.

Le député s'inquiète du phénomène des « boîtes de traduction fantômes » qui a fait son apparition dans certains ministères, comme l'ont décrit plusieurs témoins cités dans un rapport déposé en juin 2016 par le comité permanent des langues officielles.

La pratique, dans ces bureaux internes, consiste à ce qu'un « employé qui connaît un peu les deux langues officielles prenne Google Translate ou un autre outil » pour traduire et évaluer ensuite, selon son niveau de maîtrise, si le résultat tient la route, explique M. Choquette.

Le rapport produit par le comité en 2016 portait sur le Bureau de la traduction. Ce service chapeauté par SPAC s'était retrouvé dans la tourmente après que Radio-Canada eut rapporté que son outil de traduction automatique connaissait des ratés.

Les compressions budgétaires imposées par le précédent gouvernement conservateur avaient été montrées du doigt pour expliquer, du moins en partie, la situation. Depuis, il y a eu réinvestissement de sommes fédérales et changement à la tête de l'organisation.

Les ministères, en revanche, n'ont toujours pas eu le mot d'ordre de passer obligatoirement par le Bureau de la traduction avant de publier des appels d'offres ou d'autres types de publications sur leurs sites Web.

La Presse canadienne



BRUCE WEAVER AGENCE FRANCE-PRESSE
Une fusée Falcon 9 de Space X contenant un satellite a décollé du centre spatial Kennedy, en Floride, en mars 2017.

Aux États-Unis, la course à Internet par satellite s'intensifie

Astranis rejoint Space X et OneWeb parmi les entreprises cherchant à diffuser Internet depuis l'espace plutôt que par des câbles souterrains. Quatre milliards de personnes dans le monde en sont privées partiellement ou totalement.

LOIC PIALAT
à Los Angeles

John Gedmark a grandi loin de la Silicon Valley, dans le Kentucky. Quand il entend que la moitié de la planète n'a pas un plein accès à Internet, il pense à cet État rural du Midwest américain autant qu'aux pays pauvres à l'autre bout du monde. Alors, avec son associé Ryan McLinko, ce diplômé de Stanford veut contribuer à combler le fossé numérique.

Les deux hommes ont fondé la start-up Astranis en 2015. À San Francisco, une vingtaine d'employés développe des satellites capables de diffuser Internet depuis l'espace dans les régions les plus reculées. Astranis a lancé en début d'année son premier prototype. Il a envoyé depuis l'espace deux vidéos : les images du lancement et des extraits de... la victoire de Roger Federer à l'Open d'Australie (l'un des ingénieurs est fan de tennis).

« Nos satellites sont à peu près de la taille d'un mini-frigo », explique Gedmark au site Ven-

ment supérieure à celle d'Astranis (les données ont une distance plus courte à parcourir), le rayon d'action des satellites est limité. C'est pour cela que Space X a besoin de quadriller la planète. Le système ne serait opérationnel qu'avec au minimum 800 satellites. Engins qu'il faut produire à la chaîne puis lancer. Or, Space X n'a réalisé que 17 lancements en 2017.

OneWeb, un autre acteur majeur de ce marché naissant, prévoit d'envoyer, quant à lui, 700 satellites dans l'espace. La légitimité de l'entreprise d'Arlington en Virginie vient de ses soutiens : Coca, Softbank, Qualcomm, Airbus, Virgin et Blue Origin, la société aérospatiale de Jeff Bezos. Boeing aussi ambitionne de développer sa propre constellation de 3000 satellites.

Alphabet et Facebook stagnent

Pour Alphabet et Facebook, dont le modèle économique repose sur la publicité, une augmentation du nombre d'internautes se traduit par une hausse des revenus. Les deux géants de la Silicon Valley cherchent donc eux aussi à rendre Internet accessible aux 4 milliards d'êtres humains qui en sont privés.

Alphabet a investi dans Space X, mais la firme de Mountain View expérimente depuis 2013 un service Internet fourni par des ballons à haute altitude (20 000 mètres environ). Le groupe ne communique pas sur le coût de ce projet « Loon », mais un ballon coûte moins qu'un satellite.

Quelque 100 000 Portoricains en auraient profité après l'ouragan qui a détruit les moyens de communication sur l'île l'an dernier, tout comme le Pérou, frappé par des inondations. Un ballon est resté en altitude pour une durée record de 190 jours. Mais un partenariat avec le Sri Lanka fait polémique sur place et la liste d'écrasements de ballons tests s'allonge chaque mois.

Facebook aussi a été confronté à de graves accidents. Le satellite AMOS-6 censé rendre Internet accessible dans une partie de l'Afrique subsaharienne a explosé en même temps que la fusée Falcon 9, qui devait le transporter en septembre 2016. Mark Zuckerberg et ses équipes travaillent désormais sur le projet Aquila. Internet serait cette fois accessible grâce à un drone de l'envergure d'un Boeing 737, alimenté par l'énergie solaire. Facebook a mené des tests plutôt concluants en Arizona, mais le drone a fini par s'écraser bien avant les trois mois de sa durée de vie espérée.

Space X a besoin de quadriller la planète. Le système ne serait opérationnel qu'avec au minimum 800 satellites.

ture Beat. C'est-à-dire moins lourd (300 kilos) qu'un satellite traditionnel et surtout moins cher. Plusieurs dizaines de millions de dollars par rapport à des centaines de millions, affirme le patron d'Astranis.

Sa start-up a déjà levé 18 millions de dollars, dont 13,5 millions lors d'un cycle mené par Andreessen Horowitz. Ce qui a plu au célèbre capital-risqueur, dont c'est le premier investissement « spatial », c'est qu'Astranis pourra rendre Internet accessible rapidement. Dès que son premier satellite sera en orbite géostationnaire (à environ 35 000 kilomètres d'altitude). Et le premier lancement commercial est espéré l'an prochain.

Les ambitions de Space X

L'avantage est incontestable face à la concurrence, qui se concentre plutôt sur l'orbite basse (2000 km ou moins). Le mois dernier, Space X a lancé *Tintin A* et *Tintin B*, deux satellites expérimentaux de 400 kilos dans le cadre de son programme Starlink. Elon Musk compte en envoyer 4425 dans l'espace, soit presque trois fois plus que le nombre total de satellites actuellement en activité.

Selon le *Wall Street Journal*, Starlink pourrait générer 30 milliards de dollars de revenus d'ici à 2025. Une somme qu'Elon Musk utilisera pour financer son rêve suprême, la conquête de Mars.

Mais à cette altitude, si la vitesse d'Internet est logique-



Représentation du spectacle *Volta* du Cirque du Soleil à Montréal en avril 2017

PATRICE LAMOUREUX

Un acrobate du Cirque du Soleil fait une chute mortelle pendant un spectacle en Floride

Un artiste français du Cirque du Soleil est mort samedi après avoir fait une chute pendant une représentation du spectacle *Volta*, à Tampa, en Floride, a annoncé l'entreprise culturelle, dimanche.

Spécialiste des anneaux suisses et du « solo spin », Yann Arnaud exécutait un numéro de sangles aériennes lorsqu'il est tombé sur la scène. Transporté à l'hôpital, l'homme âgé de 38 ans a succombé à ses blessures.

Par voie de communiqué, le Cirque du Soleil a dit recueillir « toutes les informations relatives à cet événement tragique » et offrir sa « pleine collaboration aux autorités » pendant leur enquête. Les deux dernières représentations de *Volta* prévues à Tampa ont été annulées dimanche.

M. Arnaud était un artiste

d'expérience grandement apprécié par ses pairs. Il a participé pendant deux ans au spectacle *O* présenté à Las Vegas, au Nevada, et à *Totem*.

« La grande famille du Cirque du Soleil est sous le choc et dévastée par cette tragédie. Yann était avec nous depuis plus de 15 ans et était aimé par tous ceux et celles qui ont eu la chance de le connaître. Au cours des jours et semaines à venir, nous concentrerons notre énergie à appuyer la famille de Yann et tous nos employés, particulièrement l'équipe de *Volta*, alors que nous traversons ces moments difficiles tous ensemble », a déclaré le président et chef de la direction du Groupe Cirque du Soleil, Daniel Lamarre.

En entrevue avec La Presse canadienne dimanche après-

mi, M. Lamarre a insisté sur le fait que les confrères et les consœurs du défunt ne subissent aucune pression de sa part pour retourner sous les projecteurs rapidement.

« Je leur ai expliqué que le spectacle ne recommencera pas tant et aussi longtemps que toute l'équipe ne se sentira pas capable de reprendre « du service », a-t-il expliqué.

« Des psychologues ont été dépêchés sur place pour aider tout le monde à passer à travers ce drame-là », a-t-il jugé bon d'ajouter.

« Dans un cas comme ça, la dimension humaine l'emporte de loin sur l'aspect financier. Il faut donner la priorité aux em-

ployés », a souligné Daniel Lamarre, visiblement ému.

Ce n'est pas la première fois qu'un artiste du Cirque du Soleil trouve la mort à la suite d'un accident survenu pendant un spectacle. En 2013, l'acrobate Sarah Guillot-Guyard avait péri après avoir fait une chute mortelle de près de 30 mètres pendant la scène finale du spectacle *KA* présenté à Las Vegas.

En 2009, un acrobate ukrainien, Olexandre Jourov, surnommé Sacha et âgé de 24 ans, avait effectué une chute mortelle lors d'un entraînement à Montréal.

Avec l'Agence France-Presse
La Presse canadienne

Résultats des tirages du : 2018-03-17

<p>649</p> <p>16 17 35 49 compl.</p> <p>43 44 46</p> <p>+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$</p> <p>46632971-09</p> <p>Prochain gros lot (approx.) : 20 000 000 \$</p> <p>+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$</p>	<p>499</p> <p>01 11 32 30 compl.</p> <p>34 38 45</p> <p>Extra 6260583</p>
--	---

Résultats des tirages du : 2018-03-16

<p>37</p> <p>13 24 29 31 35 36 42 compl.</p> <p>Prochain gros lot (approx.) : 15 000 000 \$</p>	<p>Extra 6285483</p>
---	----------------------

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ÉDITORIAL

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le chaos et le remède

Ce qu'on appelle la « grande guerre africaine » aurait fait, entre 1998 et 2003, jusqu'à cinq millions de morts en République démocratique du Congo — dans l'indifférence générale de la communauté internationale. Quinze ans plus tard, la RDC est à nouveau au bord d'une implosion de grande envergure — dans le même climat d'indifférence.

La RDC est un pays immense au potentiel social et économique colossal. Mais elle est, au cœur de l'Afrique, la représentation de tout ce qui dérégle depuis 60 ans les efforts de développement du continent.

De 1965 à 1997, le dictateur kleptomane Mobutu Sese Seko a fait de l'ex-Zaïre son terrain de jeu et sa propriété privée, jusqu'à ce qu'il ne soit plus utile aux États-Unis et que, dans la foulée du génocide rwandais, le président Paul Kagame nouvellement installé à Kigali arrive à le chasser du pouvoir pour le remplacer par l'allié Laurent Kabila. Mobutu a laissé un peuple exsangue, Kabila fera pareil. La rupture subséquente de ce dernier avec Kagame débouche sur une guerre régionale impliquant huit pays et des dizaines de milices emmenées par autant de seigneurs de guerre, sur fond funeste d'instrumentalisation des rivalités ethniques. Les conflits s'éternisent par le fait du pillage à grande échelle des extraordinaires ressources minières du pays.

Quand Kabila est tué en 2001, le fils prend le relais. De père en fils, Joseph Kabila a passé les 17 dernières années à se remplir les poches et celles de sa coterie. Inutile de dire que l'État congolais est un État failli. Joseph Kabila aurait dû quitter le pouvoir en 2016 après deux mandats présidentiels, mais il s'accroche au pouvoir, comme le font malheureusement trop de chefs d'État africain. « Il est prêt à mettre le feu au pays pour éviter de déclencher des élections », nous disait récemment un travailleur humanitaire basé à Kinshasa depuis au moins dix ans.

Et c'est ce qu'il fait, après avoir refusé d'honorer un accord de sortie de crise (l'accord de la Saint-Sylvestre) qui prévoyait que des élections se tiendraient, sans lui, avant la fin de 2017 et qu'un gouvernement d'union nationale serait formé. Ces derniers mois, trois grandes manifestations pacifiques organisées à Kinshasa, soutenues par l'Église catholique, ont été brutalement réprimées. Loin de la capitale, dans l'est du pays, dix des 26 provinces sont en proie à des conflits armés, avec le résultat que les violences ont déplacé près de 5 millions de personnes. Il ne se passe pas une semaine sans que les dépêches rapportent un carnage ou que l'ONU fasse état d'un afflux de réfugiés dans un pays voisin. Mardi dernier: massacre d'une trentaine de personnes dans des villages de l'Ituri. Vendredi, l'ONU relevait que, depuis le début de l'année, près de 60 000 Congolais avaient fui en Ouganda les violences et les viols qui affligent les populations en Ituri et au Nord-Kivu.

Si bien qu'il y a des signes probants que la RDC est en train de retomber dans le cauchemar des années 1990 et que la mission des Casques bleus, dont l'inefficacité est notoire, n'y peut pas grand-chose. Non plus qu'il est exagéré de dire que les conditions de vie de la population sont aujourd'hui aussi mauvaises qu'elles l'étaient sous Mobutu.

L'inaction de ladite communauté internationale face à cette dérive est sidérante. Quelles collusion ou quels intérêts économiques empêchent les capitales occidentales de s'insurger haut et fort contre l'attitude véreuse de Joseph Kabila? Les activités tentaculaires des minières canadiennes interdisent-elles au Canada de Justin Trudeau de s'employer plus activement à soigner la crise sociale et humanitaire qui s'y déploie?

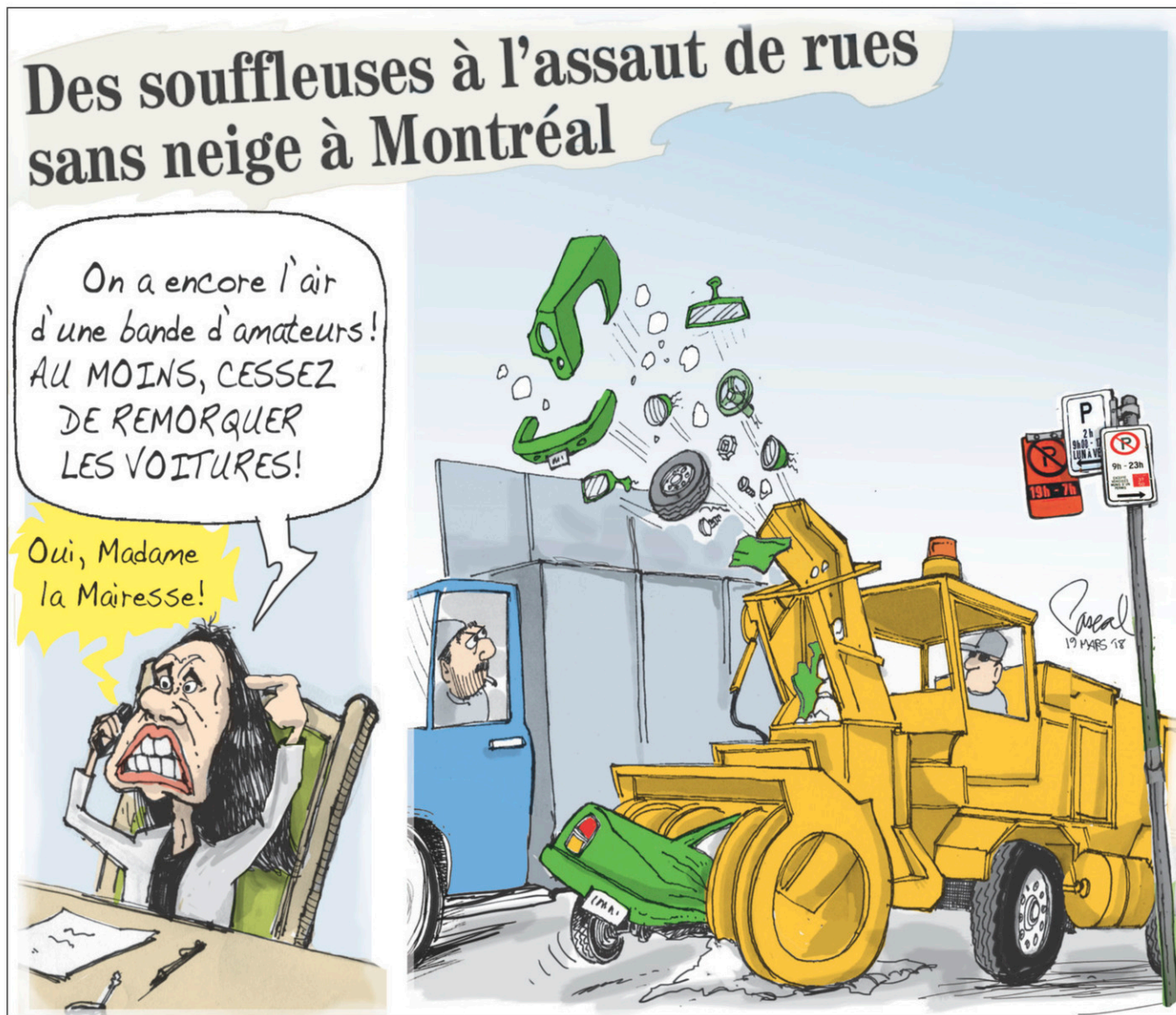
Le Conseil de sécurité de l'ONU ne trouve guère rien d'autre à faire que d'exiger que les élections se tiennent enfin en décembre prochain — comme si ces élections étaient une fin en soi. Soit, il faut que Kabila soit écarté. Reste que l'opposition politique est à l'heure actuelle divisée, et finalement assez peu crédible, dans la mesure où cette opposition, en partie formée d'anciens membres de l'entourage de M. Kabila, semble moins désireuse de défendre le bien commun que ses intérêts de clique.

Le baume sur ce grand chaos, c'est que la rue congolaise donne des signes de colère comme rarement cette ancienne colonie belge en a vu. Facteur marquant, l'Église en ce pays très catholique s'est mise à jouer un rôle mobilisateur de premier plan en tenant tête à Kabila et en faisant siennes les revendications populaires. C'est ici l'Église dans sa fonction la plus socialement engagée. Des évêques congolais se trouvaient à Bruxelles la semaine dernière, puis à Montréal en fin de semaine, pour rappeler que l'implication de la communauté internationale était essentielle à l'entreprise de reconstruction nationale. Partant, il s'agit nécessairement d'un travail de longue haleine. De la stabilité de la RDC dépend celle de toute l'Afrique subsaharienne.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjointes PAUL CAUCHON, VÉRONIQUE CHAGNON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
 DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



GUY TAILLEFER

L E T T R E S

Électoralisme éhonté

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, s'engageait récemment sur un terrain glissant en affirmant que la CAQ de François Legault prônait un « nationalisme ethnique ». Propos de prime abord surprenants de la part d'un ministre qui nous a plus habitués à sa réserve qu'à des déclarations provocantes, voire incendiaires dans le contexte ambiant. Les récents sondages indiquant un faible pourcentage du vote francophone en faveur du PLQ, et le fait que ce parti devra conséquemment s'adresser majoritairement aux anglophones et aux allophones, ne sont certainement pas étrangers au choix délibéré des propos du ministre.

Le spectre d'un éventuel référendum ne pouvant plus être brandi impunément, on comprend que le thème « identitaire » sera donc le socle du discours libéral de la prochaine campagne électorale. Tous les pays dans le monde affirment pourtant leur identité, ce qui est considéré comme parfaitement normal, l'identité étant le fondement des peuples et de chaque être humain.

On est donc en droit de se demander par quels détours tortueux le concept « d'identité » en est venu au Québec à être — erronément — associé au nationalisme étroit, au repli sur soi, à l'exclusion, au racisme et autres fâcheuses tendances. Et il est surtout infiniment triste que des élus censés nous représenter et gouverner

pour le bien commun s'abaissent à pareilles manœuvres électoralistes faisant appel à la démagogie, à la manipulation et au plus petit dénominateur commun, et ce, au risque réel de « mettre le feu dans la cabane », de polariser et d'antagoniser leur propre peuple dans l'unique but de conserver le pouvoir.

Pierre Deschênes
 Montréal, le 17 mars 2018

La CAQ est raciste, insinue le PLQ

Le ministre des Finances, Carlos Leitão, vient de révéler en avant-première, dans une entrevue au quotidien *The Montreal Gazette*, quel sera le clou sur lequel tapera le Parti libéral du Québec (PLQ) en octobre, lors des prochaines élections, pour tenter de faire barrage à la Coalition avenir Québec (CAQ). La peur du référendum ne faisant plus recette — à cause de la décision du Parti québécois (PQ) de ne pas tenir de référendum au cours d'un premier mandat si jamais il était porté au pouvoir —, le PLQ va désormais agiter ce qu'il appelle, pudiquement, le « nationalisme ethnique » de la CAQ. Sous-entendu, car le Parti libéral n'ose pas lancer pareille accusation ouvertement tant il sait qu'elle est mensongère: la CAQ... est raciste. La CAQ aime le Québec, les Québécois, la langue française et est déterminée à défendre les intérêts du Québec?

« Nationalisme ethnique », accuse insidieusement Carlos Leitão. Ce n'est qu'un début, soyons-en assurés, la petite musique se transformera sous peu en musique de fanfare.

Jacques Benoit, journaliste retraité
 Le 16 mars 2018

Moins pour le même prix

Je vous écris en réponse à un article de La Presse canadienne, publié dans votre journal, « Les Canadiens produiraient de plus en plus de déchets » (édition des 10 et 11 mars 2018, page A4). Oui, nous entendons suffisamment, nous sommes une société de consommation... alors normal que nous produisions plus de déchets. Mais j'aimerais attirer votre attention sur un autre facteur, soit celui de la réduction des quantités.

Les boîtes de mouchoir ont déjà contenu 200 mouchoirs, maintenant nous sommes chanceux d'en avoir 92. Récemment, le fromage est passé de 500 g à 460 g, la boîte de jus d'orange, de 2 litres à 1,87 à 1,75, etc. Au lieu d'augmenter le prix, les fabricants décident de diminuer la quantité afin de garder le prix fixe. Résultat: les consommateurs doivent acheter plus de produit afin de satisfaire le même besoin que par le passé, et ainsi augmenter les déchets en jetant plus d'emballage. À quand les lois qui obligent la réduction de l'emballage excessif?

Éric Girouard,
 Gatineau, le 13 mars 2018

L I B R E O P I N I O N

Les intégrismes laïques et religieux: un même combat pour gouverner les corps

ABDELWAHED MEKKI-BERRADA
 Professeur en anthropologie à l'Université Laval*

Dans les colonnes de *Devoir* du 12 mars 2018, des citoyennes et des citoyens se sont montrés préoccupés par l'avenir de notre laïcité au Québec. Ils ont bien raison. Ils sont « offusqués » et « consternés » par la décision du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) d'autoriser, pour autant que leur visage soit bien visible, les citoyennes et les citoyens qui souhaitent se présenter comme candidats aux élections parlementaires en portant le hidjab dit musulman, le turban sikh ou la kippa juive.

Les citoyens préoccupés voient une poignée de religieux intégristes derrière ce stratagème du DGEQ qu'ils jugent anti-laïque (laïcophobe?), une poignée d'extrémistes religieux qui menaceraient notre laïcité en imposant à leurs coreligionnaires respectifs le port du hidjab, du turban et de la kippa. Ils s'indignent aussi du fait que des citoyens, élus potentiels, puissent un jour imposer leurs valeurs religieuses aux autres citoyens par le simple fait qu'ils portent un hidjab, un turban ou une kippa. L'on peut entrevoir ici un mépris qui relève du non-dit (non-su?) et qui consiste à nier au DGEQ, aux députés de l'Assemblée nationale, ainsi qu'aux députés potentiels et aux autres citoyennes et citoyens leur capacité à adhérer aux valeurs qu'ils souhaitent sans subir passivement la tyrannie de quelques centimètres carrés de tis-

sus portés par l'Autre. Pour emprunter des expressions chères au philosophe Michel Foucault, le sujet québécois est un « sujet agissant » et non un « sujet assujéti ». Les Québécoises et les Québécois sont en effet, faut-il vraiment le préciser, des sujets agissants car en mesure de prendre leurs propres décisions sans être influencés, ni par une poignée d'intégristes religieux excités, ni par une certaine laïcité paternaliste.

La laïcité a ceci en commun avec la religion — et bien d'autres institutions sociales — que toutes incluent des extrémistes incapables d'écouter et d'ouverture à la différence: les « ultralaïques » (selon une expression de l'historien de la laïcité Jean Baubérot) qui traitent d'obscurantistes rétrogrades celles et ceux souhaitant porter des signes dits religieux; et les « surmulsans » (selon l'expression du psychanalyste Fethi Benslama) qui traitent de sauvages infidèles et d'islamophobes celles et ceux qui ne se réclament pas de l'islam.

Projet collectif

Dans les deux cas, il s'agit respectivement d'intégristes laïques et d'intégristes religieux qui déshumanisent ceux qui ne pensent pas comme eux. Les citoyennes et les citoyens qui font le plus grand tort au projet collectif d'une société québécoise laïque sont, bien entendu, les surmulsans, les sursikhs, les surjuifs, les surhindous, les surbouddhistes, les surchrétiens, etc.,

qui sont dans l'intolérance absolue, mais aussi, les surlaïques, à savoir ces « ultralaïques » rétifs à toute voix qui n'est pas la leur. Ce sont ces derniers (tout comme les petites minorités religieuses intégristes et selon une même logique discursive) qui font le plus de bruit malgré leur petit nombre et qui veulent rendre invisible l'altérité en promouvant l'homogénéisation collective (homogénéisation de l'habillement, de la langue, des valeurs, des origines). L'ultra-laïcité débouche ici sur la faillite du respect de l'autre et se rapproche des dérives qu'elle condamne.

Les ultralaïques proposent, dans le cas nous concernant ici, une idéologie reposant sur ce que l'anthropologue Didier Fassin nomme l'« anatomopolitique [c'est-à-dire] l'ensemble des disciplines qui s'exercent sur le corps ». Cela n'est pas sans rappeler le dévoilement des femmes musulmanes par l'État *pater familias* à l'aube de l'indépendance en Iran, en Tunisie et en Turquie, dévoilement qui est à l'origine une stratégie anatomopolitique colonialiste européenne; et leur voilement imposé aussi par l'État (au sud de l'Irak, en Arabie saoudite et en Iran, les seuls endroits au monde où le voilement est imposé par la loi); dans les deux cas, voilement et dévoilement, il s'agit d'un contrôle du corps physique des femmes qui précède ou accompagne toujours (consciemment ou inconsciemment) un projet de contrôle du corps social et du corps politique. Cette obsession contrôlante est étroite-

ment liée à l'obsession sécuritaire qui s'empare des sociétés contemporaines, une obsession devenue paradigmatique: contrôle des frontières (sécurisation), des nations (colonialisme), des populations (biopolitique), avec comme passage obligé le contrôle des corps (anatomopolitique).

Mais pourquoi devons-nous continuer d'être les otages de ces petites minorités d'intégristes de tous bords, que ceux-ci soient ultrareligieux ou ultralaïques? Et pourquoi tenons-nous pour acquis que religion et laïcité sont fondamentalement incompatibles? Serait-il donc impossible d'être à la fois laïque, religieux et ouvert à l'altérité? Pour répondre à ces questions, nous devons d'abord avoir le courage de sortir du confort que nous procurent les discours de vérité absolue. Tout un défi pour notre humanité.

*Lettre cosignée par:
 Gilles Bibeau, professeur émérite à l'Université de Montréal; François Crépeau, professeur en droit international public à l'Université McGill; Ghayda Hassan, professeure en psychologie interculturelle à l'UQAM; Laurence Kirmayer, professeure en psychiatrie transculturelle à l'Université McGill; Frédéric Laugrand, professeur en anthropologie à l'Université Laval; Richard Marcoux, professeur en sociologie à l'Université Laval; Madeleine Pastinelli, professeure en sociologie à l'Université Laval; Cécile Rousseau, professeure en psychiatrie transculturelle à l'Université McGill.

IDÉES

Crise migratoire et marchandage des indésirables

DANIÈLE BÉLANGER
Titulaire de la chaire
de recherche du Canada
sur les dynamiques migratoires
mondiales

Il y a deux ans, le 18 mars 2016, l'Union européenne et la Turquie signaient une déclaration en vertu de laquelle la Turquie s'engageait à retenir sur son territoire les migrants, dont des demandeurs d'asile, de manière à endiguer les nombreux départs en direction des côtes grecques. En échange, l'Union européenne promettait à la Turquie une enveloppe de six milliards d'euros destinée à l'assistance des ressortissants syriens. Cet accord concrétisait alors le processus de fermeture de la route des Balkans occidentale, route empruntée en 2015 par 764 038 personnes, selon les estimations de l'agence FRONTEX (l'agence de l'Union européenne chargée du contrôle et de la gestion des frontières extérieures de l'espace Schengen).

La suite d'événements ayant mené à la signature de cette déclaration débute en 2014 avec l'augmentation rapide du nombre de réfugiés cherchant à fuir les conflits et l'insécurité sur les territoires syrien, afghan et irakien; un nombre qui culmina au cours de l'année 2015. Sur le territoire européen, après une période de relative ouverture où les demandeurs d'asile furent tolérés en vertu de la ratification de la Convention de Genève de 1951, certains pays commencent à ériger des barrières et procèdent à la fermeture progressive de leurs frontières.

La Hongrie, par exemple, clôt ses frontières en septembre 2015, ce qui crée rapidement un engorgement pour les migrants ayant transité par les Balkans et désireux d'atteindre l'Allemagne. Le 31 août 2015, Angela Merkel lance son célèbre appel « Nous pouvons le faire » (« Wir schaffen das ») et ouvre les frontières le 4 septembre.

Mais le reflux de demandeurs d'asile reprend peu de temps après. Plusieurs

pays européens instaurent des contrôles frontaliers et suspendent de facto l'accord Schengen de libre circulation. Au courant de l'automne 2015, seuls ceux désignés comme ISA (Irakiens, Syriens et Afghans) sont autorisés à progresser. Les autres sont refoulés sur la simple base de leur nationalité.

Siège désespéré

En février 2016, le verrouillage de la route des Balkans se poursuit avec la Macédoine; 12 000 personnes en transit se retrouvent piégées du côté grec de la frontière. Commence alors le long siège désespéré du poste-frontière d'Idomeni, menant aux deux démantèlements forcés de ce camp spontané qui disparaît, définitivement, à la fin mai 2016. Aujourd'hui, la route de l'est de la Méditerranée et la route des Balkans sont pratiquement fermées, comptant à peine quelques milliers de passages en 2017, toujours selon les estimations de FRONTEX.

Et pourtant, les conflits et l'insécurité continuent de faire rage dans les pays d'origine de ces demandeurs d'asile. La Syrie par exemple a donné lieu à ce jour à plus de 12 millions de déplacés dont 5,5 millions vivent désormais dans les pays frontaliers. Un total d'environ 4,5 millions d'exilés syriens ont trouvé refuge en Turquie et au Liban, où une large part d'entre eux constitue une main-d'œuvre extrêmement vulnérable et sujette à exploitation, étant donné leur statut juridique précaire, voire non existant. En Jordanie, le troisième pays d'accueil en importance dans la région, près de 140 000 demandeurs d'asile sont confinés dans des camps dénaturés desquels il s'avère extrêmement difficile de sortir.

Pendant ce temps, l'industrie du passage entre la Turquie et la Grèce survit, et ce, en dépit de la réduction considérable des effectifs mensuels. La traversée s'avère de plus en plus coûteuse et dangereuse, et de nouvelles routes encore plus périlleuses sont offertes par les passeurs. Amnistie internationale estime à 16 000, le nombre de réfugiés piégés sur les îles grecques et vivant dans des



Une enfant regarde à l'extérieur d'une tente établie dans un camp de migrants sur l'île grecque de Samos.

LOUISA GOULIAMAKI AGENCE FRANCE-PRESSE

conditions sanitaires inacceptables et inhumaines. Si, après des mois d'attente nécessaire à son traitement, une demande d'asile est jugée irrecevable, les autorités responsables procèdent au refoulement du débouté au droit d'asile vers la Turquie. En Serbie, on compte 8000 migrants bloqués, dont plusieurs installés près des frontières dans le but d'y tenter leur chance en dépit de possibles refoulements violents et de risques pour leur vie. En décembre dernier, une fillette de six ans est décédée des suites d'un refoulement à la frontière hongroise. Il ne s'agit là que de quelques exemples.

Marchandage politique

Or, ces drames ne suscitent aucune remise en question des

accords et politiques en vigueur. Pire, les réfugiés bloqués font l'objet de marchandage politique et économique entre les pays de l'Union européenne et ceux recevant des fonds pour contenir les migrants hors des frontières de l'Europe. Par exemple, en février dernier, la Serbie et la Commission européenne signaient un accord qui octroie à la Serbie 28 millions d'euros destinés à renforcer ses frontières et à entretenir les migrants en attente sur son territoire, et ce, malgré l'absence d'un futur possible pour ces derniers. Dans les Balkans et au Moyen-Orient, dans tous les pays recevant des fonds dans le cadre de cette externalisation des frontières, on trouve des acteurs à fois publics et privés bénéficiant d'entrées d'argent frais

et profitant, à leur façon aussi, du marchandage des indésirables. Mentionnons que l'effort canadien face au conflit syrien est fort louable, mais modeste, car il représente moins de 1 % des réfugiés ayant fui ce pays.

En somme, la crise humanitaire de 2015 et 2016 est loin d'être terminée; elle est simplement contenue dans les pays frontaliers des Balkans et du Moyen-Orient et dans les pays où sévissent les conflits. Les réfugiés piégés sur la route est-méditerranéenne et sur la route orientale des Balkans vivent en suspens, dans une attente absurde et sans issue, en proie à la précarité ainsi qu'à de nombreux problèmes de santé physique et mentale.

En dépit de cette situation pour le moins désastreuse,

rappelons que de nombreuses communautés locales et ONG se mobilisent chaque jour pour répondre aux besoins des arrivants, tentant comme elles peuvent de pallier la déshumanisation croissante des politiques migratoires et sécuritaires et de faire pression sur les pouvoirs publics. De plus, loin de n'être que des victimes, les demandeurs d'asile oubliés tentent sans relâche et par tous les moyens d'améliorer leur situation et de faire valoir leurs droits. Ainsi, profitez de ce triste anniversaire pour agir, et ce, à tous les niveaux d'intervention, pour restaurer le droit d'asile, humaniser les migrants et cesser le marchandage d'indésirables auquel se livrent impunément les gouvernements.

Rémunération des médecins québécois, la boîte de Pandore

CAROLINE CAMBOURIEU
Directrice de recherche à l'Institut sur la
gouvernance d'organisations privées et publiques

YVAN ALLAIRE
Président exécutif du conseil de l'Institut sur la
gouvernance d'organisations privées et publiques

La rémunération globale des omnipraticiens et des médecins spécialistes québécois a suscité la colère et l'incompréhension au sein de la population.

Ce sont par des ententes bipartites négociées à huis clos entre les deux fédérations médicales et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) que la rémunération des médecins est établie et que sont prévues des modifications dans les façons de les rémunérer. En vertu de ces ententes, le nombre d'actes rémunérés augmente, les tarifs de base des actes sont majorés et des modulations de la rémunération sont instaurées (par exemple, selon le milieu ou la région de pratique, selon les caractéristiques et le nombre de patients traités). C'est le cas, notamment, du mode de rémunération à l'acte qui inclut désormais des incitations financières (rémunération à la performance) et rembourse le paiement des actes non cliniques (formation, supervision et administration). Avec le temps, ces changements ont bonifié et complexifié la rémunération des médecins.

Les ajouts successifs de nouveaux modes et modalités de rémunération à celui de la rémunération à l'acte ont changé le portrait de la rémunération médicale. Selon des données récentes (ICIS, 2015-2016), la rémunération à l'acte et les mesures incitatives représentent 85,2% de la rémunération totale chez les médecins spécialistes et 69,6% pour les médecins de famille. Le reste de leur rémunération provient d'autres modes comme la rémunération mixte, les honoraires forfaitaires, les salaires et honoraires fixes, la rémunération incitative à forfait

et à primes, les mesures incitatives particulières et les autres programmes et avantages. À cette pluralité de modes s'ajoute le fait que le médecin peut exercer sa profession au sein d'une société par actions (SPA) ou d'une société en nom collectif à responsabilité limitée (SÉNCRL) et voir sa rémunération annuelle modifiée en raison des effets de la fiscalité.

Des manuels complexes

La rémunération à l'acte (et les mesures incitatives) est établie à partir des manuels québécois de facturation des omnipraticiens et des spécialistes, lesquels sont parmi les plus complexes au Canada. Au total, les deux manuels québécois font quelque 1330 pages (auxquelles il faut ajouter celles traitant des nombreuses règles de facturation). Le calcul de la rémunération des médecins est devenu tellement complexe que la très grande majorité d'entre eux ont recours à des agences privées de facturation lorsqu'ils demandent leurs paiements à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). De plus, le traitement des demandes de paiements acheminées à la RAMQ exige souvent de nombreux échanges avec les médecins pour clarifier les instructions sur la facturation.

En raison de la pluralité des modes de rémunération des médecins déployés pour corriger des situations ponctuelles au fil des ans, le système est devenu hyper-complexe et les initiatives en matière de rémunération ont souvent abouti à des effets contraires.

Il s'agit là d'un symptôme classique d'interventions dans des systèmes complexes quand on n'en maîtrise pas toute la dynamique.

Des lacunes connues

Les lacunes de la rémunération à l'acte sont multiples et bien connues, mais son remplacement par d'autres formes de rémunération soulève de difficiles enjeux, car chaque mode comporte son lot d'effets imprévisibles et souvent contre-intuitifs (défavorables et favorables).



ISTOCK

Les modes de rémunération et la proportion des dépenses publiques allouées à la rémunération des médecins québécois exercent une influence sur la performance du système de santé.

Dans le but louable d'atteindre des objectifs multidimensionnels (ciblant l'accès et la qualité des soins, les milieux de pratique), on a modulé et diversifié les composantes de la rémunération médicale, mais on a souvent abouti à des résultats différents, voire contraires, de ceux recherchés. De plus, l'impact de ces nouvelles combinaisons de modes de rémunération sur la performance des systèmes de santé est variable et difficile à éva-

luer par le gouvernement tiers-payeur.

Les combinaisons de modes de rémunération des médecins doivent être conçues de façon à bénéficier des avantages de chacun et pallier leurs lacunes. Parmi les lacunes attribuées au mode de rémunération à l'acte arrive au premier rang la dispensation de plus de soins que nécessaires pour le patient; au contraire pour le médecin rémunéré par patient (paiement fixe par patient durant une période donnée), le médecin n'a aucune incitation à produire trop d'actes, mais les soins dispensés peuvent être inférieurs à ce qui serait optimal pour le patient.

Il importe de prendre en compte les contextes dans lesquels ces combinaisons de mode évoluent. Mis à part une quasi-unanimité quant aux difficultés et limites de la rémunération à la performance, la définition d'un modèle optimal demeure extrêmement difficile, car il devrait intégrer les effets positifs et négatifs des différentes combinaisons de modes de rémunération des médecins.

Or, l'établissement d'un mode optimal est pourtant un enjeu majeur pour le système de santé québécois. Pourrions-nous apprendre de ce qui se fait ailleurs? Pourrait-on expérimenter et évaluer des modes de rémunération différents dans différents contextes de façon à tirer les leçons appropriées?

À ce jour, les effets des modes de rémunération et de leurs modulations ainsi que les actes du manuel de facturation sont très rarement soumis à une évaluation systématique.

De toute évidence, les modes de rémunération et la proportion des dépenses publiques allouées à la rémunération des médecins québécois (20,5% en 2017) exercent une influence sur la performance du système de santé. Il est grand temps de revoir les modes de rémunération des médecins québécois afin de s'assurer que les façons de les rémunérer sont bien alignées, d'une part, sur l'intérêt collectif de l'ensemble des Québécois et, d'autre part, sur l'objectif d'un système de santé performant.

ACTUALITÉS



Une année très québécoise à La Colline

Ce n'était pas une habitude du temps de Stéphane Braunschweig, prédécesseur de **Wajdi Mouawad** à la direction artistique de La Colline, mais il semble bien que le Québec va désormais y être une figure récurrente. La saison 2017-2018 a d'abord fait une place de choix à l'auteur dramatique Annick Lefebvre et à sa nouvelle création, *Les barbelés*, applaudie en novembre rue Malte-Brun. La Colline a aussi accueilli en février l'incontournable Robert Lepage, qui a foulé les planches sous les traits du maquis de Sade. *Quills*, qu'il a mis en scène avec Jean-Pierre Cloutier, a ravi une partie de la critique parisienne.

MOUAWAD

SUITE DE LA PAGE 1

histoires vraies. À l'arrière-plan, le suicide de Tristan, ami de Wajdi Mouawad à l'École nationale de théâtre au début des années 1990. À l'avant-plan, la mort de Camille, élève de troisième année du Conservatoire de Paris, peu après qu'elle eut été dirigée par Mouawad dans un atelier intitulé *Défenestration*. La réalité rejoignait la fiction, créant un trouble au sein de la cohorte.

Pour explorer cette noirceur, Mouawad s'est entouré de jeunes comédiens nés entre 1988 et 1994, qui incarnent un groupe d'amis ébranlés par le décès de l'une des leurs, Victoire. Dix-sept Français et deux Québécois insufflent à la production l'énergie des premières fois. Un souffle de jeunesse et de rébellion auquel l'auteur d'*Incendies* est loin d'être étranger.

La colère, dans cette pièce attendue par le Tout-Paris, s'exprime d'ailleurs souvent par un « tabarnak » bien senti! Si Mouawad s'est fait discret au Québec depuis la tourmente de l'affaire Cantat en 2011, son esprit continue manifestement de résonner tout naturellement dans son œuvre.

« La présence de la langue québécoise rend ce spectacle très multidimensionnel »,

pense le comédien Étienne Lou, qui vit à Paris sa toute première expérience sur une scène professionnelle. L'acteur de 25 ans, mi-québécois, mi-chinois, n'a même pas encore fini sa formation à l'École nationale de théâtre.

Le suicide en strates

Mounia Zahzam, diplômée de la même école en 2015, abonde dans ce sens. La comédienne née en Algérie, vue récemment dans *Antioche*, de Sarah Berthiaume, et dans la série *Med* sur Vrak.tv, se reconnaît particulièrement dans la question de l'héritage que pose la pièce. Comment porter et honorer ses origines? se demande le groupe, saisi par un sentiment d'absurdité à la mort de l'amie Victoire.

Un sentiment aussi teinté d'un effroi qui a fini par contaminer le plateau. « J'ai eu peur de mourir pendant les répétitions de ce spectacle tellement la mort rôdait, confie Mounia Zahzam. Mais, comme le dit l'une des comédiennes pendant la pièce, il faut aimer la mort parce qu'elle éveille en nous quelque chose de très vivant. Dans *Notre innocence*, la mort de Victoire évoque toutes les morts de l'histoire universelle et elle pousse les humains à être de meilleurs vivants. »

Les terrains sur lesquels évolue *Notre innocence* sont nombreux. Doit-on toujours se revendiquer de nos héritages?



Scène de la pièce *Notre innocence*. Assis à la table, les comédiens d'origine québécoise Mounia Zahzam et Étienne Lou.

Faut-il se sentir responsable des crimes ou des erreurs commises par ceux qui nous ont précédés? Devant la mort, les 19 comédiens sont saisis de l'urgence de faire la radioscopie de leur monde, remettant en question leurs origines comme leurs faits et gestes actuels, auscultant les notions de responsabilité et d'héroïsme, cherchant une utopie commune avant de se heurter au mur de leurs individualités impossibles à harmoniser.

Ils jettent un regard dégoûté, un brin superficiel et naïf, sur une époque de mise en scène de soi et de *dick pics* envoyées à la va-vite. Ils cherchent des cou-

pables, se réfugient dans la dérision, creusent les avens possibles. Ils trouveront peut-être espoir dans la figure de la petite Alabama, enfant abandonnée par la mère défenestrée. Mais peut-être pas.

Porter un ailleurs

« C'est un spectacle sur le regard qu'on pose sur le monde après la mort, dit Étienne Lou. Le groupe tente d'abord de réagir à la mort à l'unisson. Puis, le spectacle montre à quel point cette utopie ne peut fonctionner, à quel point elle est amenée naturellement à se craqueler et à se nuancer par la multiplicité des regards. »

« Mais c'est aussi un spectacle sur la singularité de nos identités dans un monde pluraliste, poursuit Mounia Zahzam. Wajdi voulait faire entendre des gens qui portent en eux un ailleurs. »

De retour à la méthode de création collective qui avait fait naître la trilogie à succès *Le sang des promesses*, composée des pièces *Littoral*, *Incendies* et *Forêts*, Mouawad s'est nourri des discussions et des improvisations de sa jeune troupe, bâtissant pour elle un spectacle qui fait résonner ses préoccupations. Entre le réalisme parfois banal des discussions et les envolées lyriques façonnées par l'écriture maîtrisée de l'auteur, l'équilibre n'est pas toujours atteint. Mais la profondeur du regard finit par s'imposer.

D'abord tragique, dans une puissante scène chorale qui laissera une impression durable, le spectacle puise dans un lyrisme typiquement mouawadien, avant d'emprunter à Robert Lepage quelques manies dans des séquences réalistes chapeautées de gros surtitres, où les corps sont déplacés par un grand mur amovible. En résulte une esthétique épurée et minimalement technologique qui laisse toute la place à la parole. Qui résonne longtemps après la tombée du rideau.

Collaboration spéciale
Le Devoir

RUSSIE

SUITE DE LA PAGE 1

fait les frais. Arrêté à plusieurs reprises pour avoir organisé des manifestations non autorisées, il a été déclaré inéligible.

Peu après le dévoilement des premiers résultats, il a accusé le Kremlin d'avoir fait gonfler la participation par de nombreuses fraudes, en bourrant les urnes, en organisant le transport massif d'électeurs vers les bureaux de vote et en les incitant à participer à coup de buffets gratuits et d'autres cadeaux. L'ONG Golos, spécialisée dans la surveillance des élections, a dressé sur son site Internet une carte des fraudes faisant état de plus de 2700 irrégularités.

Mais quand bien même Alexeï Navalny se serait présenté comme candidat, Vladimir Poutine aurait tout de même remporté l'élection haut la main, soutient Yann Breault. Si, pour la presse occidentale, le militant anticorruption représente un « héros défenseur de la démocratie », sa cote de popularité ne fait pas de vague en Russie. « C'est un communicateur très habile, présent sur les réseaux sociaux, capable d'alimenter le cynisme de la population face aux élites. Mais dans les faits, il rejoint peu de gens, il n'avait jamais plus de 7 ou 8% en moyenne dans les sondages. »

Alexeï Navalny aurait sans aucun doute présenté Vladimir Poutine « sous un jour moins glorieux ». « L'empêcher de se présenter n'était qu'une façon pour Vladimir Poutine de contrôler son image auprès des Russes », souligne M. Breault.

Un président populaire

Bénéficiant du soutien des trois quarts des électeurs ayant fait valoir leur vote dimanche, Vladimir Poutine a prouvé que sa popularité ne faiblissait pas. Au contraire, elle augmente, puisqu'il n'avait récolté que 63,6% des voix en 2012.

« Sondage après sondage, il obtient un taux de satisfaction de près de 80%. Il a un appui certain de la population; ce n'est pas juste une fabrication des médias », fait remarquer Virginie Lasnier, chercheuse postdoctorante affiliée au Centre d'études et de recherches internationales (CERIU). « Mais est-ce un soutien enthousiaste comme dans ses premiers mandats ou plutôt un support par dépit car les gens ne voient aucune alternative crédible? » se questionne-t-elle.

Au cours de son dernier mandat, les décisions du président russe ont pourtant maintes fois plongé le pays dans des crises diplomatiques. Les Russes ont envahi l'Ukraine, annexé la Crimée et bombardé la Syrie. On les a aussi accusés d'avoir interféré avec l'élection présidentielle américaine et ils se sont vantés, à leur tour, de posséder l'arsenal nucléaire le plus sophistiqué de la planète.

Début mars, Londres a mis en cause la Russie dans l'empoisonnement d'un ex-espion russe, Sergueï Skripal, et de sa fille sur le sol britannique. Des accusations qualifiées de « grand n'importe quoi » par le Kremlin.

Cette nouvelle crise diplomatique n'a fait que renforcer la mobilisation des électeurs, croit Virginie Lasnier. « Les Russes n'apprécient pas que leur pays soit accusé à tort. Ils aiment que Vladimir Poutine se tiennent debout devant l'Occident, qui ne veut toujours pas reconnaître le pays comme une grande puissance mondiale. » La chercheuse croit d'ailleurs que, loin de s'améliorer, les relations avec les pays occidentaux vont encore plus se polariser.

Yann Breault partage son opinion, rappelant que la Russie a su retrouver une place importante sur la scène internationale, notamment depuis le début de son intervention militaire en Syrie en 2015 en soutien au régime de Damas.

« Plus personne ne pense pouvoir résoudre le conflit syrien sans les Russes à la table des négociations, alors qu'il y a quelques années encore personne ne s'intéressait à leur opinion », explique le chercheur.

Dernier mandat?

Un nouveau mandat en poche, Vladimir Poutine risque toutefois de passer les six prochaines années à se chercher un successeur plutôt qu'à améliorer la situation économique de son pays, estiment les experts.

« C'est sûr qu'il pourrait prendre le chemin de Xi Jinping, en Chine, et rouvrir la Constitution pour s'assurer de rester au pouvoir, reconnaît M. Breault. Mais il a tellement martelé en 2008 l'importance de ne pas la rouvrir pour ne pas déstabiliser le pays que je doute qu'il le fasse. »

D'autant plus qu'en 2012, Vladimir Poutine s'était attiré la foudre de la population, frustrée de le voir se représenter une nouvelle fois à la présidence après avoir échangé de place pour un mandat avec son premier ministre Dimitri Medvedev. « Les Russes ont vite compris que c'était entendu d'avance depuis 2008 et n'ont pas aimé ça », indique M^{me} Lasnier.

« En 2024, Vladimir Poutine aura 72 ans et, même s'il est en bonne santé physique et pourrait vouloir rester au pouvoir, je pense qu'il irait plutôt chercher un successeur loyal, ajoute-t-elle. Peut-être qu'il va se créer une fonction symbolique sans briser la Constitution pour garder une influence sur la politique russe et son successeur. Encore faut-il, toutefois, que son gouvernement résiste au départ de ce personnage emblématique. »

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

Montréalais polarisés

Une petite foule s'est massée dimanche devant le consulat général de la Fédération de Russie à Montréal pour prendre part à une élection dont le résultat ne devait pas surprendre.

Dans la file, Vladimir accepte de se confier aux médias, mais préfère ne pas donner son nom de famille. Le camionneur n'est pas seul à montrer une certaine réticence à commenter la situation dans son pays d'origine. Ekaterina Kondratyeva, âgée de 30 ans, estime que, face à l'histoire de leur pays, ses compatriotes ont raison d'être craintifs.

« Chaque famille a perdu des personnes à cause de leurs opinions, explique-t-elle. Je pense que c'est dans notre sang d'avoir peur. » Ses grands-parents, qui demeurent toujours à Moscou, n'osent pas discuter de n'importe quel sujet au téléphone, illustre-t-elle. M^{me} Kondratyeva a tenu à participer au scrutin de dimanche, même si elle doute que celui-ci puisse changer les choses. Elle attribue la popularité du président sortant à une machine de propagande bien huilée.

Vladimir, lui, ne croit pas que ce long règne diffère de celui de la chancelière allemande, Angela Merkel, en selle depuis 2005. Il félicite l'ex-officier du KGB d'avoir redressé sa patrie, de laquelle il tire maintenant une fierté renouvelée. « Dans les années 1990, j'avais honte de dire que j'étais Russe, ici au Canada », se souvient-il.

Lioudmila Aldatova, qui a fui la Russie il y a 18 ans, durant la seconde guerre de Tchétchénie, croit elle aussi que M. Poutine a redoré le blason de la Russie. « Il doit être le président. C'est le seul choix », a-t-elle lancé, catégorique.

La Presse canadienne

CLIMAT

SUITE DE LA PAGE 1

(BAPE). Ce projet comprend un quai de transbordement, huit réservoirs d'une capacité totale d'entreposage d'environ 164 millions de litres de carburant, mais aussi une installation de chargement de wagons-citernes et de camions-citernes.

Lors des audiences du BAPE du mois dernier, Équiterre a d'ailleurs déposé un mémoire qui recommande à l'organisme de « considérer l'impact climatique » du projet de terminal, ce qui supposerait de « couvrir notamment la construction, l'opération, la fin de vie et les impacts en amont et en aval associés au projet (y compris les émissions de GES en dehors du Québec) ».

Concrètement, cela signifierait de tenir compte des différentes phases du transport du carburant (bateaux, trains et camions), mais aussi de son utilisation dans les avions qui décolleront de Montréal, d'Ottawa ou de Toronto. Est-ce que ce sera le cas? « Les émissions de GES produites durant la construction et l'exploitation du terminal » doivent faire partie « de l'analyse environnementale du projet », a simplement indiqué le MDDELCC.

Projet gazier exempté

Un autre projet industriel, beaucoup plus important que le terminal de carburant de Montréal-Est, échappera lui aussi aux disposi-

tions formelles du « test climat »: Énergie Saguenay. Les promoteurs américains de ce projet prévoient des investissements de 7,5 milliards de dollars pour la construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel à La Baie, au Saguenay. Ce gaz, acheminé d'abord au Québec par gazoduc, serait ensuite exporté à bord de méthaniers de type Q-Flex, qui peuvent transporter 217 000 m³ de gaz. Les exportations annuelles atteindraient 11 millions de tonnes.

Le plus important projet de transport et d'exportation d'énergie fossile de l'histoire du Québec a reçu la « directive » du MDDELCC pour la production de son étude d'impact en 2015. Et même si GNL Québec admet ne pas être encore à l'étape de la production de cette étude, l'entreprise n'aura pas à se plier aux dispositions du « test climat ». « Dans la mesure où cette directive a été établie avant le 23 mars 2018, cette disposition particulière ne serait pas applicable », a confirmé le MDDELCC.

Au cabinet de la ministre de l'Environnement Isabelle Melançon, on se veut toutefois rassurant. La « directive » du MDDELCC pour l'étude d'impact « mentionnait que l'initiateur doit, dans l'analyse des impacts du projet, porter attention, notamment, aux effets du projet sur les grands enjeux de nature atmosphérique, dont les gaz à effet de serre et les changements climatiques », a-t-on indiqué.

« La ministre a également le pouvoir d'exi-

ger de l'information supplémentaire. Par conséquent, lors du dépôt de l'étude d'impact, cet aspect du projet sera analysé en détail par le ministère pour s'assurer que cet enjeu soit bien documenté avant de passer à la phase publique de la procédure d'évaluation environnementale », a ajouté le bureau de la ministre Melançon.

La directive transmise aux promoteurs du projet Énergie Saguenay indique effectivement l'obligation d'analyser « les effets du projet sur les grands enjeux de nature atmosphérique », dont les GES et les changements climatiques. Mais celle-ci ne donne pas davantage de précisions sur les façons de le faire et ne mentionne pas l'enjeu des émissions en amont et en aval.

Analyse promise

GNL Québec, qui pilote le projet dans la province, promet cependant d'analyser l'ensemble des GES liés au futur terminal méthanier. « En ce qui concerne l'évaluation en amont et en aval, une analyse de cycle de vie du projet sera réalisée. Cette analyse prendra en compte les émissions de la production à l'utilisation », a précisé sa vice-présidente, affaires publiques, Marie-Claude Lavigne.

Quant au gaz naturel qui serait exporté à partir du terminal du futur terminal du Saguenay, l'approvisionnement pourrait provenir entièrement de l'Ouest canadien, a indiqué M^{me} Lavigne. Le gaz dit « non conventionnel », dont le

gaz de schiste, y représente une part croissante de la production, selon les données de l'Office national de l'énergie.

Pour Patrick Bonin, de Greenpeace, il est impératif que le gouvernement soumette le terminal de carburant de Montréal-Est et Énergie Saguenay à un « test climat » qui évaluerait « l'ensemble du cycle de vie de ces projets ». « Ce test climat devrait également permettre d'évaluer les projets en regard des objectifs climatiques des gouvernements et de l'Accord de Paris. »

« Même l'Office national de l'énergie avait décidé d'appliquer un test climat pour le projet Énergie Est, proposition à laquelle TransCanada et l'industrie pétrolière étaient fortement opposés, car ils savaient très bien qu'un véritable test climat serait un échec », rappelle M. Bonin. Le gouvernement Trudeau a aussi décidé de soumettre le projet de pipeline Trans Mountain à un test climat, et ce, une fois l'évaluation environnementale bien entamée.

Ce test est d'autant plus pertinent, selon Greenpeace, que le Québec est toujours loin de ses objectifs de réduction de GES. Selon le bilan mi-parcours du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, dont *Le Devoir* révélait récemment la teneur, les quatre milliards de dollars de fonds publics prévus permettraient seulement de « stabiliser » les émissions du Québec.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com